

**COMMUNE BOULT**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE**70190****BOULT**

Unité de gestion	30	AD. COM. BOULT			
point surveillance	1406	BOULT RESEAU CHANOIS			
Commune prélèvement	BOULT				
Destinataires	ARS DT 70 - COMMUNE				
Préleveur	LDVH	Date Prél	10/10/2016	Heure Prél	11:40
Date début analyse	10/10/2016	Date Récept	10/10/2016	Heure Récep	14:55

RAPPORT D'ESSAI HY1642-3847Analyse de **Type P1****Numéro d'échantillon: 37**

Lieu exact prélèvement 5 Rue de France, M. HUGUES Bernard

Eau TRAITEE

MESURES IN SITU réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	SC			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,30	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,30	mg/L	/	/
# Température	Méthode interne	17,5	°C	/	25

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	<1	/ml	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	<1	/ml	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 ml	0	/

EXAMEN CHIMIQUE P1

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références

Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7,4	pH		[6,5 ; 9,0]
T°C prise pH et conductivité	Méthode interne	15,0	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	326	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027	<0,50	NFU		2,0 (*0,5)
# TH	NF T 90-003	17.2	°F		
# TAC	NF EN ISO 9963-1	16.0	°F		
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0,10
# Nitrites(NO2)	NF EN 26777	<0.020	mg/L	0.50	
# Chlorures	NF EN ISO 10304-1	3.2	mg/L		250
# Nitrates (NO3)	NF EN ISO 10304-1	<2.5	mg/L	50	
# Sulfates	NF EN ISO 10304-1	3.2	mg/L		250
# COT	NF EN 1484	<0.50	mg/L		2.0

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 14/10/2016 **La Responsable Qualité**

Imprimé le : 14/10/2016

B. GATINEAU


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux exigences de qualité, les avis simples sur la qualité de l'échantillon et normatifs, ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Ils ne sont accrédités que si tous les paramètres concernés le sont aussi.
 Références : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.